



*Municipalité de
Sainte-Justine-de-Newton*

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 443

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal lors d'une séance tenue le 9 juin 2026 :

Règlement numéro 443
décrétant une dépense de 734 591 \$ et un emprunt de
734 591 \$ pour les travaux du 7^e Rang

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau. Il est également accessible sur le site Internet de la Municipalité au sainte-justine-de-newton.ca/reglements-municipaux.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 26^e jour du mois d'août 2026.

Émilie Côté, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Émilie Côté, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis le 26 août 2026 en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26^e jour du mois d'août 2026.

Émilie Côté, directrice générale
et greffière-trésorière